



LES BREVES MAUBERIENNES

N° 30
Mai 2018

Site : maubert-fontaine.com

Courriel : maubert-fontaine.mairie@wanadoo.fr

Tél. : 03 24 35 20 26 Fax : 03 24 35 43 51

La Police Municipale
Tél: 03 24 59 91 51

NOTE D'INFORMATIONS



1) Suite à la constatation par les services de la Mairie de Maubert-Fontaine de nombreuses infractions au code de la route, et plus particulièrement aux règles de stationnement sur le territoire de la commune, il est rappelé aux habitants les points suivants :

- tout véhicule stationné sur la voie publique doit être assuré.
- Le stationnement sur trottoir est interdit. Toutefois, au vu des infrastructures, une tolérance est accordée, à condition que les piétons puissent circuler librement en toute sécurité.

De même, l'abandon d'épave sur le domaine public est interdit. Il est donc demandé aux habitants de faire preuve de civisme.

2) Il est interdit de laisser les animaux en divagation.

3) Il est interdit de laisser les déjections canines sur les trottoirs et les espaces verts : des sacs papiers (à la mairie) ou les canisettes rue du Comte sont à votre disposition gratuitement.

4) Attention, une campagne de stérilisation de chats errants est mise en place à l'heure actuelle.

Ramassage des encombrants (monstres)

Lundi 04 juin 2018

Merci de sortir vos objets la veille et débarrasser vos trottoirs une fois la collecte effectuée.



Meilleure période pour la taille d'une haie :

La haie est composée d'arbustes dont la croissance s'active 2 fois dans l'année, au printemps et à la fin de l'été.

Vous attendrez la fin de ces 2 périodes de croissance pour tailler, vous maintiendrez ainsi le plus longtemps possible la forme et la taille que vous leur avez données.

Vous taillerez donc en avril-mai et en septembre-octobre.

Mais attention, rien ne vous contraint à respecter scrupuleusement ces périodes, car les haies peuvent être taillées plus régulièrement, cela ne réclamera juste qu'un peu plus de travail.

En ce qui concerne les **haies fleuries**, attendez la fin de la floraison avant de tailler.

Les déchets sont à déposer en déchetterie !!!

Horaires ouvertures des déchetteries (période été)

Pont d'Any & Liart :

lundi, mardi, jeudi, vendredi 13h30 à 18h00, mercredi, samedi 9h à 12h et 13h30 à 18h00

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Mes démarches en ligne

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne. Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplicate
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récupère de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

HALTES-JEUX

Organisés par la PMI



**MAUBERT
FONTAINE**

Salle « des mille clubs »

Les lundis :
9h15 à 11h15

4 juin
18 juin

Isabelle THIEROT, puéricultrice
Julie LEROY, assistante sociale

Relais

Assistantes

Maternelles

d'Ardennes Thiérache

Le RAM d'Ardennes Thiérache sera présent
au Mille Club

Les lundis 14 mai, 11 et 25 juin
de 9h30 à 11h00

Email : ram@ardennesthierache.fr
Site : www.ardennes-thierache.com
Tel : 03 24 26 13 31

État Civil

Naissances :

25 mars 2018 Aurèle DEFAUT
29 mars 2018 Mathis DESTREE
29 mars 2018 Mélinda DESTREE
31 mars 2018 Maé BERTRAND WEBER

Décès :

30 décembre 2017 Jean-Pierre LE CALVEZ
13 mars 2018 Léna CHEVALIER veuve MANCEAUX



Cérémonies commémoratives

Mardi 08 mai 2018 fête de la victoire 39/45

Rassemblement Place de la mairie à 16 h 45

Lundi 18 juin appel du Général de Gaulle

Rassemblement Place de la mairie à 19 h 00

Samedi 14 juillet fête Nationale

Rassemblement Place de la mairie à 10 h 35



55 convives étaient présents au repas offert par le CCAS de la commune et 16 plateaux repas ont été acheminés au domicile des personnes malades.

Informations

Opération tranquillité vacances



La Police Municipale propose la surveillance de votre bien pendant votre absence. Si vous êtes intéressé, faites la demande auprès de la Communauté de Communes Ardennes Thiérache en remplissant une fiche de renseignements. Cette opération de surveillance est effectuée gratuitement. Tél : 03 24 59 91 51

Inscriptions pour l'ALSH

(accueil de loisirs sans hébergement)
du 09 juillet au 27 juillet 2018
Vendredi 25 mai 2018 au Mille Club
17h30 à 19h30

Se munir du carnet de santé et photocopies des vaccins.

Des dossiers d'inscription sont à votre disposition à la mairie.

LE FRELON ASIATIQUE

Un insecte à surveiller

- Deux premiers nids ont été signalés en 2015 en Champagne-Ardenne. Depuis, le frelon a confirmé son implantation avec une augmentation des signalements chaque année.
- Savoir reconnaître le frelon asiatique est important, pour agir de manière adaptée.

Fiche d'identité

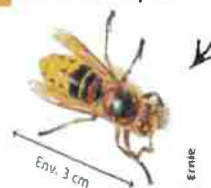
- Nom commun :**
Frelon asiatique
(*Vespa velutina nigrithorax*)
- Coloration abdomen :**
Noire avec une bande orangée
- Couleur des pattes :**
Nettement jaune



Frelon asiatique

Taille : environ 3 cm

⚠ Ne pas confondre avec le frelon européen !



Env. 3 cm

Ernie

Nid de frelon asiatique :

- Forme ovale
- Entrée unique sur le côté



Sophie De Boreck

Vous suspectez sa présence?

- Prenez une photo de l'insecte ou du nid
- Contactez-nous :
Tél : 03 26 77 36 47 / 06 89 33 23 05
Mail : l.audren@fredonca.com

Plus d'informations sur :
<http://www.fredonca.com/>



A vos agendas	<u>MAI 2018</u>	
Mardi 8 mai	Cérémonie commémorative	UNC
Vendredi 11 Samedi 12 mai	Bourse aux vêtements	Ass des parents d'Elèves
Vendredi 25 mai	Concours de belote	Maubert Festivités
Dimanche 27 mai	Enduro du plateau	MCPR
	<u>JUIN 2018</u>	
Samedi 9 juin	Kermesse des Ecoles	Ass des parents d'Elèves
Lundi 18 juin	Cérémonie commémorative	UNC
Dimanche 26 juin	Fête du foyer	Foyer Maubérien
	<u>JUILLET 2018</u>	
Lundi 9 juillet au 27 juillet	Centre de Loisirs	AFR
Samedi 14 juillet	Cérémonie commémorative	UNC
Samedi 21 juillet	Fête Centre de Loisirs	AFR



Chasse aux œufs

La traditionnelle chasse aux œufs s'est déroulée au stade municipal le lundi 02 avril et a réuni une soixantaine d'enfants de 3 à 10 ans qui fréquentent le pôle scolaire de Maubert-Fontaine.



Résultat du Concours de dessins

-Thème : **Un cadeau extraordinaire**



Catégorie 3/5 ans

1er prix : Matthéo LAROCHE – LEGEAY
2ème prix : Héloïse LADOUCE
3ème prix : Cyprien MAQUART

Catégorie 6/8 ans

1er prix : Ewenn BILA
2ème prix : Louise CHAUFFERT
3ème prix : Fanéli PETITJEAN

Catégorie 9/11 ans

1er prix : Pierre LAMBERT
2ème prix : Louis COLLIGNON
3ème prix : Louis PLACET



En récompense chaque enfant a reçu un chèque cadeau